

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	0

L'an deux mil vingt-cinq le lundi 14 avril, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 1^{er} avril 2025

Objet

N° 25/03/16

Vote des taux de
fiscalité directe locale
2025

Présents

Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES,
Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD,
Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET,
Monsieur François COUTAGNE

Représentés

Absents excusés

Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Monsieur François COUTAGNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 ;

VU la loi n°80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n°82-540 du 28 juin 1982 ;

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1636 B sexies ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de conserver les taux de la taxe sur le foncier bâti (TFB), de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB), de la taxe d'habitation (TH) et de la majoration de taxe d'habitation (MTHS) comme suit :

- Taxe d'habitation : **10.53%**
- Taxe sur le foncier bâti : **22.83%**
- Taxe sur le foncier non bâti : **59.75%**
- Majoration de la taxe d'habitation : **60.00%**

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **ADOpte** les taux de fiscalité directe locale énoncés ci-dessus pour l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
François COUTAGNE

Le Maire,
Jérémy VALLAS

Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Préfecture le :
Notifié ou publié le :

La présente délibération est transmise à
Monsieur le Sous-Prefet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sanantonnes

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 074-217402908-20250414-25_03_16-DE

